

MÉTIER S



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Haute-Marne

Métiers n°100 Notre mission :
cesse vous informer !

REVUE DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE-MARNE

EDITO

Dans la tourmente de la RGPP*

Le statut d'auto-entrepreneur, ses risques : Il est parfaitement légitime que le législateur cherche à dynamiser la création et le développement des entreprises, surtout dans un contexte de crise. Mais fallait-il pour autant créer un nouveau statut, celui de l'auto entrepreneur, qui va très vite générer dans l'artisanat une concurrence déloyale ? Sans parler du risque pour ces professionnels d'un nouveau genre, d'une protection sociale très inférieure à celle dont bénéficie les chefs d'entreprises, notamment dans le domaine de la retraite.

Nous alertons sur les limites de ce statut précaire qui, en l'état, pourrait provoquer, chez ceux qui cesseront leur activité dans quelques années, une désillusion au moins aussi grande que l'engouement qu'il suscite aujourd'hui. Un tel risque rend nécessaire l'aménagement de ce dispositif, pour qu'il ne soit pas une fin en soit, mais une étape vers la création d'une véritable entreprise.

En attendant, ceux qui se laisseraient séduire par ce nouveau statut ont tout intérêt à se prémunir contre ses conséquences sur leur future retraite.

Certains, nous n'en doutons pas, y trouveront néanmoins leur bonheur !

D'autres, pour des raisons statutaires, de dignité et de sécurité rejoindront la grande famille de l'artisanat.

Dans le même temps nombre de niches officielles d'opportunités ne sont pas satisfaites telles que la reprise d'entreprises, qui est un contrat « gagnant - gagnant ».

60 000 artisans chefs d'entreprise partent chaque



année à la retraite. On évalue à plus de 500 000 le nombre d'entreprises qui devront être cédées dans les 10 ans à venir et à 40% la proportion des entrepreneurs qui cesseront leur activité dans la même période, dont plus de 20% dans les trois ans.

Pour qui veut se mettre à son compte, il existe une autre solution que créer une entreprise « à partir de rien ». Reprendre celle d'un cédant avec toute l'expertise de votre Chambre de Métiers.

Votre Chambre, animée par des collaborateurs disponibles et avisés, vous sera toujours de bon conseil (*inscription, formation initiale et continue, renseignements, apprentissage...etc.*)

Après l'honneur du tour de France qui a traversé notre Haute-Marne sous un soleil radieux vient le temps des vacances !

A celles et ceux qui auront ce bonheur, Bonnes Vacances.

Bernard THOMAS,
Vice-président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

*RGPP : Révision Générale des Politiques Publiques : démarche de l'État visant à réduire le coût et à optimiser le fonctionnement des services publics.

SOMMAIRE



→ Carte professionnelle
→ ORAC

2



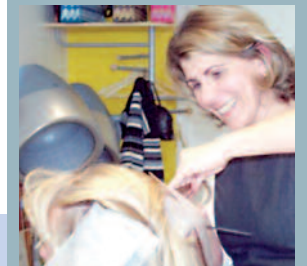
→ Rallye des métiers
→ Bravo les Artisans

3



→ Les TIC et solutions numériques pour l'Artisanat

4/5



→ Formations de la CMA

6

La CMA en action

Prix SEMA



Il est encore temps de participer au prix départemental des Métiers d'Art, édition 2009.

Pour tous renseignements, règlement, dossier d'inscription, contactez :

Monsieur Jean-Paul CHAUSSADE
Tél. : 03 25 32 19 77

→ jp.chaussade@cma-haute-marne.fr

Info générale

Une carte professionnelle pour tous les chefs d'entreprises artisanales

Le réseau des **Chambres de Métiers et de l'Artisanat** met en place une **carte professionnelle nationale pour tous les chefs d'entreprises artisanales et les conjoints collaborateurs inscrits au Répertoire des Métiers.**

Cette carte présente un intérêt certain :

- pour le consommateur : elle offre la preuve qu'il a affaire à un vrai professionnel identifié car immatriculé au Répertoire des Métiers, reconnu par son savoir faire et sa compétence.
- Pour l'artisan : elle lui permet de se différencier des non professionnels en apportant la preuve de son appartenance à la première Entreprise de France.

Personnalisée, gratuite, valable une année, renouvelée automatiquement chaque année, sauf en cas de radiation du Répertoire des Métiers, elle est « la carte d'identité de l'entreprise ».

Au format d'une carte de crédit, plastifiée, elle offre les caractéristiques suivantes :

- le recto millésimé aux couleurs des Chambres de Métiers et de l'Artisanat : année, logo du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, numéro d'appel commun, qualité éventuel d'Artisan (A bleu) ou de Maître Artisan (A rouge) ou de conjoint collaborateur (au total six déclinaisons possibles dont une sans mention pour les Artisans ne possédant pas de titre) et une bande fluorescente garantissant l'authenticité de la carte.



Chambre de métiers et de l'artisanat

Nom, prénom : _____

Entreprise : _____

Adresse : _____

Activité : _____

Début d'activité : _____

N° immatriculation : _____

- Le verso personnalisable par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat comportant les mentions identifiant :

- la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

- le titulaire : nom et prénom du dirigeant, numéro d'immatriculation au Répertoire des Métiers, photo d'identité

- l'entreprise : nom et adresse de l'établissement principal, activité et date de début d'activité.

ORAC du Pays de Chaumont



20% de vos investissements, pour un montant maximum de 10 000 euros. Acquisition de matériel, aménagements intérieurs et extérieurs, extension, mise aux normes, signalétique... : l'ORAC intervient dans de nombreux domaines.

Il vous suffit de fournir les devis, les données comptables de votre entreprise et quelques documents supplémentaires. Ces derniers permettront aux membres du comité de pilotage ORAC de connaître la santé de votre entreprise ainsi que vos projets d'investissements. Mais attention, le montage du dossier se fait en amont de la démarche d'investissement.

Du nouveau dans l'ORAC du Pays de Chaumont : Artisans commerçants chaumontais et brottais, déposez dès maintenant une demande de subvention ORAC !

Le Pays de Chaumont et les partenaires de l'ORAC ont en effet choisi d'étendre le dispositif à la ville de Chaumont et vous permettre ainsi de solliciter une subvention !

Déposer un dossier de subvention peut vous permettre de financer

Contactez dès maintenant :

Emmanuelle LE BRIS,
animatrice ORAC

4 bis, avenue du Souvenir Français
Tél. : 03 25 31 67 37

→ pays.chaumont.orac@neuf.fr

MNRA la mutuelle des artisans

- Une mutuelle créée par les artisans, pour vous, votre entreprise et votre famille.
- Des solutions à chaque étape de votre vie : indemnités journalières, invalidité, décès, retraite, dépendance, obsèques, santé.
- Un conseiller mutualiste, expert en protection sociale, proche de chez vous.

Votre conseillère : **Catherine ORMANCEY**
pour me contacter : 06 65 29 66 30

Pour m'écrire : 53a avenue du Prado - 13008 Marseille
Pour m'appeler au mail : direct.artisans@mnra.fr
Pour prendre rendez-vous : 0 810 66 66 72

www.mnra.fr

MNRA, partenaire de UPA, CAPEB, CMA, etc.

Actions de la CMA



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Haute-Marne

Les jeunes lauréats du rallye des métiers 2009 récompensés !

Le 12 juin dernier, une vingtaine de collégiens étaient présents à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour être félicités de leur travail lors du RALLYE DES METIERS édition 2009.

Une équipe par établissement participative a été récompensée.

Ces jeunes, accompagnés de parents d'élèves, de leurs professeurs et de leur chef d'établissement ont tous reçu des lots offerts par nos partenaires, en particulier la Ville de Chaumont et le Conseil Général.

M. MOUTON a remercié l'ensemble de nos partenaires : la Chambre d'Agriculture, la Ville de Chaumont, le Conseil Général, l'Inspection Académique, l'Espace Métiers, la Mission Locale, l'Ecole de la 2^e Chance, les syndicats professionnels (CNPA, CAPEB, Syndicat des Bouchers) et bien

sûr l'ensemble des artisans et professionnels agricoles participants.

Mme l'Inspectrice d'Académie n'a pas manqué de féliciter les lauréats et les équipes pédagogiques pour leur mobilisation. Elle a aussi évoqué la richesse de ce partenariat entre l'Inspection Académique et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

M. FLAMMERION, Conseil Général, Mme GAUTHIER, Inspectrice d'Académie, M. PROCUREUR, Président du CNPA, Mme NOEL, Ville de Chaumont, Mme MAIRE, Chambre d'Agriculture ont remis les lots aux lauréats. La cérémonie s'est poursuivie par un verre de l'amitié.

Bravo les artisans

Cela fait 14 ans que l'opération de découverte de nos métiers et de nos entreprises par les collégiens de 4^e et 3^e a été lancée par le Ministère de l'Éducation Nationale et celui des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce et de l'Artisanat. Cela fait également 14 ans que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne anime cette action.

10 élèves des collèges Louise Michel de Chaumont, Joseph Cressot de Joinville et les Franchises de Langres se sont retrouvés le 05 juin dans les nouveaux

locaux du Collège Louise Michel pour présenter leurs réalisations de l'année en présence des représentants du Conseil Général, de l'Inspection Académique, des Syndicats Artisanaux, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et bien d'autres.

Cette année encore, cette rencontre du monde de l'enseignement et de celui de l'Artisanat fut réciproquement fructueuse. La richesse et la modernité de nos métiers seront, souhaitons-le, sources de vocations.

Actions de la CMA



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Haute-Marne



L'apprentissage, un investissement pour l'avenir !

NOUVELLES AIDES FINANCIERES POUR L'EMBAUCHE D'APPRENTIS

Pour vous inciter à recruter votre premier apprenti ou un apprenti supplémentaire, le Gouvernement met en place une aide exceptionnelle de 1 800 € *. Cette mesure s'ajoute aux aides du Conseil Régional et aux exonérations de charges déjà existantes.

Apprendre un métier à un jeune, c'est préparer l'Artisanat de demain !



* Mesure applicable aux entreprises de moins de 50 salariés qui augmentent leur effectif d'apprentis, entre le 24 avril 2009 et le 30 juin 2010.

AUTANT DE RAISONS POUR OUVRIR VOS PORTES A UN JEUNE !

Pour tous renseignements contactez la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne
9, rue Decrès - BP 12053 - 52902 CHAUMONT CEDEX - Tél 03.25.32.19.77
Service apprentissage : Chantal NOIROT courriel : apprentissage@cma-haute-marne.fr
C.A.D. : Lucie VIAL courriel : cad@cma-haute-marne.fr

Les TIC* et solutions numériques

* TIC : Technologies de l'Information et de la Communication



Cycle d'ateliers-débats pour promouvoir le E-commerce haut-Marnais

Organisé par les trois chambres consulaires de Haute-Marne :

- Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Chambre d'Agriculture

Prochaine réunion

⇒ 21 septembre 2009

Fidéliser ses clients en livrant bien :
Choisir ses partenaires logistiques en Haute-Marne

de 18h à 20h30

au Conseil Général de la Haute-Marne

rue du Commandant Hugueny
52000 CHAUMONT

Entrée libre

Informations :

→ www.ecommerce-52.org

Le service informatique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne vous présente ses actions.

Notre mission : vous permettre d'exploiter l'informatique et Internet pour favoriser le développement de votre entreprise artisanale.

Que ce soit dans le cadre d'un conseil préalable pour une première informatisation de l'entreprise ou pour maximiser ou développer votre outil informatique existant, le service informatique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne vous propose d'être votre référent avec le monde informatique.

Il s'agit d'une démarche d'information et de conseil destinée à préparer, si nécessaire, l'intervention de votre prestataire habituel et non à s'y substituer.

1. Les conseils informatiques

(participation de 35 euros à la charge de l'artisan, le reste est financé par le G.I.P. Haute-Marne et la CMA52)

- Diagnostics et résolution de problèmes de sécurité (Virus - Maliciels)
- Mise en place d'une stratégie de sauvegarde des données et des ordinateurs de l'entreprise
- Configuration et sécurisation du réseau local sans fil (wi-fi) de votre entreprise
- Utiliser un site de télédéclaration (www.impots.gouv.fr, <http://www.net-entreprise.fr>, <http://www.tva.dgi.minefi.gouv.fr>, www.pollution.ecologie.gouv.fr, etc. ...)
- Mettre en œuvre une solution de certificat électronique (voir plus loin).
- Apprivoiser l'outil Internet dans vos démarches de veille économique ou technologique.
- Rationaliser vos usages des courriers électroniques ou mettre en place un espace de stockage sur Internet pour permettre à vos clients d'accéder à des documentations techniques trop lourdes (plus de 10 Mo mégaoctets par ex.) pour être transmises par mail.

2. Les formations individuelles en entreprise.

Prestations gratuites financées par le GIP Haute-Marne et la Chambre Régionale de Métiers de Champagne Ardenne.

Intitulé du stage	Jours de formation à la CMA52	Jour de formation dans votre entreprise
Un site web pour votre entreprise	3	1
Le traitement de texte	3	1
Établir un tableau de bord avec un tableur	1	0.5
Sauvegarder ses données en toute sécurité	1	0.5
Utiliser Open Office (logiciel bureautique complet et gratuit).	4	0.5

pour l'Artisanat



La plateforme régionale d'appels d'offres de marchés publics facilite l'accès des artisans aux marchés des acheteurs publics en Champagne-Ardenne.

Ce site doit vous aider à accéder à la commande publique.

Du marché de gré à gré à l'appel d'offres, nous vous proposons de vous envoyer gratuitement des annonces de marchés publics qui vous correspondent. Nicolas Pires, conseiller TIC, chargé de mission appels d'offres, est à vos côtés pour vous aider :

- à vous adapter aux nouvelles technologies,
- à développer l'utilisation de l'informatique au quotidien,
- à vous inscrire sur la plateforme régionale des marchés publics de donneurs d'ordres haut marnais,



Nicolas Pires

- et à vous accompagner dans les démarches administratives liées aux appels d'offres.

Le guide des savoir-faire artisanaux de la Haute Marne

Le guide assurera à tous les artisans de Haute-Marne une présence effective sur le Net, et permettra un meilleur référencement des sites Internet existants. Actuellement dans sa phase de lancement, il permettra à terme, à tous les artisans disposant déjà d'un site Internet, de créer leur propre fiche entreprise, et ce, gratuitement.



Info... Info...

Le certificat électronique CertimétierArtisanat proposé par votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne

dotera votre entreprise artisanale d'un moyen simple pour valider votre identité d'entreprise dans toutes vos démarches électroniques, pour procéder à des déclarations, pour retirer des dossiers de marchés auprès des acheteurs publics, ou pour valider une signature contractuelle de manière irréfutable.

Le certificat électronique, **Certimétierartisanat** est une solution simple et avantageuse pour acquérir ce blanc-seing numérique qui sera bientôt indispensable.

La mutualisation des moyens du réseau des C.M.A. permettra de vous proposer cette solution à prix préférentiel.

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat peut installer, chez vous, un programme de télémaintenance pour vous proposer une expertise instantanée.



Vos contacts à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Marne :

Cyril POINSOT

→ informatique@cma-haute-marne.fr

Nicolas PIRES

→ info-aomp@cma-haute-marne.fr

Vous désirez renouveler votre matériel, agrandir votre magasin ou mener à bien tout autre projet pour développer votre entreprise ? La Banque Populaire Lorraine Champagne vous prête jusqu'à 30 000 €, sans qu'aucune caution personnelle ne vous soit demandée.

Alors, pour avoir l'esprit libre et l'envie d'entreprendre, prenez vite rendez-vous avec un Conseiller Banque Populaire !

☎ 0 890 90 90 90** - www.bplc.fr



* Sous certaines conditions. - **0,12 € TTC/mn (attente gratuite depuis un poste fixe) - Banque Populaire Lorraine Champagne - SIREN 356 801 571 RCS METZ - Juin 2009 - Photographe : Ian Abela/Visionaires in art - Banque POPULAIRE

Pour ces opérations, la SOCAMA bénéficie d'une garantie au titre du programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation de la Communauté Européenne.



Professionnels, équipez-vous en toute confiance.

BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE



Les formations de la CMA



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE,
DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA VILLE

Comment poser sa candidature ?

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat

9, rue Decrès - BP 12053
52902 Chaumont Cedex

→ Tél. 03 25 32 19 77

→ Fax 03 25 32 89 50

chaumont@cma-haute-marne.fr

Autres renseignements

Pôle emploi de votre département
→ 3949

DUCREA

Etre formé et accompagné pour créer ou reprendre une entreprise artisanale

Diplôme Universitaire du Créateur-Reprenneur
d'Entreprise Artisanale (niveau IV)

Les atouts de la formation

- ☞ Une formation adaptée aux besoins de l'artisanat
- ☞ Une formation de qualité alliant enseignements théoriques et tutorat du projet
- ☞ Une formation pratique orientée sur le projet création/reprise
- ☞ Une équipe enseignante composée de professionnels de l'artisanat et d'universitaires
- ☞ Une formation sanctionnée par un diplôme universitaire

Pourquoi cette formation ?

- ☞ Permettre au stagiaire de construire son projet de création ou de reprise d'une entreprise artisanale
- ☞ Donner au stagiaire toutes les clés de réussite pour la pérennité de son entreprise

Comment est organisée cette formation ?

- ☞ 315 heures de formation réparties sur 3 mois
- ☞ Alternance entre les formations théoriques et les journées de préparation du projet
- ☞ Accompagnement individuel et suivi par un référent, animateur de la CMA

Programme de la formation :

- Unité 1 : La démarche entrepreneuriale
- Unité 2 : Organisation et gestion de l'entreprise

- Unité 3 : La démarche financière et comptable
- Unité 4 : La démarche commerciale
- Unité 5 : Applications professionnelles (informatique, méthodologie et conduite de projet)

Quels sont les objectifs ?

- ☞ Donner les moyens de créer ou reprendre une entreprise
- ☞ Apporter les connaissances nécessaires à la création- reprise (gestion, comptabilité, démarche commerciale, etc.)
- ☞ Maîtriser les rouages institutionnels et socio-économiques

Quelles sont les conditions d'admission ?

- ☞ Avoir envie de créer ou reprendre une entreprise artisanale
- ☞ Etre titulaire du Bac ou équivalent

OU

- ☞ d'un diplôme de niveau V et d'une expérience professionnelle de 2 ans

Cette formation est-elle rémunérée?

Cette formation est rémunérée et/ou prise en charge selon votre situation (Pôle emploi, Conseil régional, etc.).

Le Brevet professionnel Coiffure

Etre formé et accompagné pour gérer un salon de coiffure

Diplôme (niveau IV) BP coiffure

Les atouts de la formation

- ☞ Une formation adaptée aux besoins de l'artisanat
- ☞ Une formation de qualité alliant enseignements théoriques et professionnels
- ☞ Une formation sanctionnée par un diplôme de niveau IV

Pourquoi cette formation ?

- ☞ Permettre au stagiaire d'obtenir le Brevet professionnel de coiffure
- ☞ Donner au stagiaire la possibilité de gérer un salon de coiffure

Comment est organisée cette formation ?

- ☞ 1 050 heures de formation réparties sur 2 ans
- ☞ Formation organisée les lundis et mardis en dehors des principaux congés scolaires
- ☞ Les enseignements pratiques sont dispensés au CFAID à Chaumont
- ☞ Les enseignements généraux sont dispensés à la CMA à Chaumont

Quelles sont les conditions d'admission ?

- ☞ Ou : Etre titulaire des mentions complémentaires coloriste permanentiste
- ☞ Ou : Etre titulaire du CAP coiffure

Quel est le statut du stagiaire en formation ?

- ☞ Ou : Etre titulaire d'un contrat d'apprentissage
- ☞ Ou : Etre titulaire d'un contrat de professionnalisation
- ☞ Ou : Etre salarié en congé formation (avec l'aval de son employeur)
- ☞ Ou : Etre salarié dans un salon et venir sur son temps libre les lundis et mardis
- ☞ Ou : Etre demandeur d'emploi.

Programme de la formation :

- ☞ Enseignement Scientifique Appliqué
- ☞ Technologie et Méthodes
- ☞ Cadre Organisationnel et Règlementaire de l'Activité
- ☞ Gestion de l'entreprise
- ☞ Arts Appliqués à la Profession
- ☞ Français
- ☞ Anglais





Créations - reprises

- DUFORT CEDRIC - TERRASSEMENTS, CANALISATION - LANGRES
- EURL GARAGE DU LAVOIR - RÉPARATION AUTOMOBILE - MÉCANIQUE - VILLIERS-LE-SEC
- SARL SEVEN AUTOS - RÉPARATION AUTOMOBILE - SAINT-DIZIER
- CLAUDY TEDDY - RÉPARATION AUTOMOBILE - ÉLECTRICITÉ - HUMBÉCOURT
- SARL PLA MA BRIK - TRAVAUX DE MAÇONNERIE - ROMAIN-SUR-MEUSE
- SARL AU PETIT RETRO - FABRIC. VENTE PLAT CUISINÉS - SAINT-DIZIER
- JOUAUD JEAN-PATRICK - MENUISERIE BOIS - BAUDRECOURT
- SARL AU BON ACCUEIL - PRÉPARATION DE PLATS A EMPORTER - WASSY
- HINDERSCHIETT NADÈGE - PIZZERIA, PRÉPARATION DE PLATS À EMPORTER - EURVILLE-BIENVILLE
- SARL PASSAGE BLEU KETY - SOINS DE BEAUTÉ EN SALON - SAINT-DIZIER
- EURL DOUX HABITAT - ISOLATION - PERTHES
- LARIQUE FREDERIC - RELIURE - CEFFONDS
- DURST ÉLODIE - PRÉPARATION DE PLATS À EMPORTER - ÉCLARON - BRAUCOURT - SAINTE-LIVIÈRE
- SARL PROFAÇADES - PEINTURE - SAINT-DIZIER

- EURL AVI CLEAN - DÉPIGEONNISATION, DÉSINFECTION - WASSY
- STALLA GILLES - PLOMBERIE, SAINTITAIRE - THONNANCE-LES-JOINVILLE
- PECHEUR STÉPHANE - PLATRERIE D'INTÉRIEUR - HALLIGNICOURT
- SARL BLOCK AUTO SERVICES - RÉPARATION AUTOMOBILE, MÉCANIQUE - SAINT-DIZIER
- SOARES LURDES - TOILETTAGE D'ANIMAUX DE COMPAGNIE - SAINT-DIZIER
- SARL S.C. PNEUS 52 - RÉPARATION DE PNEUMATIQUES - CHAUMONT
- OZENNE FRANCK - NETTOYAGE SÉPULTURES - SAINT-DIZIER
- SARL ENTREPRISE DE TRAVAUX ALPINS - MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE TRANSPORT PAR CABLE - JOINVILLE
- SARL J.F.M. IRRIPISCINES - POSE D'ACCESSOIRES DE PISCINES - BETTANCOURT-LA-FERRÉE
- SARL TRAITEUR À LA FERME DE BEAUVOISIN - FABRICATION DE PLATS À EMPORTER - MARAC
- SARL DES CARRIÈRES DE FONTAINES-SUR-MARNE - EXTRACTION DE PIERRES ORNEMENTALES
- SAS DEVARENNES REMÉDIATION - DÉSAMANTAGE, ASSAINISSEMENT, DÉPOLLUTION - CONDES

Cessations d'activité

- ANDOUARD ELISABETH - PEINTURE VITRERIE - FERRIÈRES-ET-LAFLIE
- YILDIZ ONCAI - PRÉPARATION DE PLATS À EMPORTER - SAINT-DIZIER
- AGGOUNI BACHIR - RÉPARATION D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS - LANGRES
- ANSIAUX ALBAN - FABRICANT DE PIZZAS - EURVILLE-BIENVILLE
- SARL ETABLISSEMENTS CALLANQUIN - MAÇONNERIE PLATRERIE - LATRECEY - ORMOY-SUR-AUBE
- MUSSOT DOMINIQUE - BOUCHERIE, CHARCUTERIE, SÉDENTAIRE ET AMBULANT - CHAMPIGNY-SOUS-VARENNES
- ECOSSE DANIEL - INSTALLATION ÉLECTRIQUE - SUZANNECOURT
- DENIZOT FRANCIS - MENUISERIE BÂTIMENT - BETTANCOURT-LA-FERRÉE
- SARL CERF AUTOMOBILES - VENTE, RÉPARATION DE VÉHICULES - SAINT-DIZIER
- EURL CHAUFFAGE SANITAIRE PLOMBERIE PANNEAUX SOLAIRES - INSTALLATION, ENTRETIEN DE SYSTÈMES DE CHAUFFAGE, VENTILATION, PANNEAUX SOLAIRES - MONTREUIL-SUR-BLAISE
- JOLLY THIERRY - RESTAURATION, PLATS A EMPORTER - CHOISEUL

- HERBLOT MARIE-ANGE - TRAVAUX DE MAÇONNERIE - LONGEAU-PERCEY
- LAHIRE JEAN - MENUISERIE BOIS ET MATIÈRES PLASTIQUES - CHEVILLON
- DEMONSAND ALAIN - FABRICATION ET RÉPARATION D'INSTRUMENTS MÉDICO-CHIRURGICAUX - MANDRES-LA-CÔTE
- SA SIRLOI - MÉCANIQUE AUTOMOBILE : RÉPARATION ET ENTRETIEN - LANGRES
- KOCI ALKETA - SOINS ESTHÉTIQUES - SAINT-DIZIER
- LHUILLIER VALÉRIE - COIFFURE MIXTE EN SALON - NOGENT
- VIOLLET PERRINE - COMMERCE DE DÉTAIL DE FLEURS, COMPOSITIONS FLORALES - CHAUMONT
- JOB SANDRINE - COIFFURE À DOMICILE - SAINT-DIZIER
- EURL ENTREPRISE BRAGARDE DE DÉSEMFOUMAGE - INSTALLATION ÉLECTRIQUE - SAINT-DIZIER
- KLEIN MORGANE - COIFFURE À DOMICILE - SAINT-DIZIER
- HERMENT JEAN-LOUIS - CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES - CUREL AUTIGNY
- SARL CARROSSERIE HENRY - CARROSSERIE TÔLERIE PEINTURE AUTOMOBILE - CHALINDREY

Permanences de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Permanences nord Haute-Marne :

Vous souhaitez nous rencontrer pour parler de vos projets ?

En plus de son bureau permanent au 10, rue Catel à Saint-Dizier, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat organise des permanences tous les mois dans différents cantons du Nord de la Haute-Marne (sauf août) :

- Wassy : tous les 2^{es} lundis du mois de 9h à 11h, Maison Pernot - 5, rue Pernot.
- Montier-en-Der : tous les 3^{es} mardis du mois de 14h à 16h, salle Saint-Berchaire - rue Jean Pelé.
- Joinville : tous les derniers jeudis du mois de 15h à 17h, les Bains-Douches - Place de la Grève.

Contact nord Haute-Marne :

Aurore CHABERNAUD,
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne,
10, rue Catel 52100 Saint-Dizier - Tél. : 03 25 02 11 78 - Fax : 03 25 56 52 40

Contact sud Haute-Marne :

Jean-François POLETTE
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne
Antenne de Langres, 10, rue Cardinal Morlot 52 200 Langres
Tel : 03 25 02 11 77 - Fax : 03 25 88 04 44
E-mail: langres@cma-haute-marne.fr

Permanences sud Haute-Marne :

Les permanences sur le sud Haute-Marne ont lieu chaque mois,

- soit sur rendez-vous, auquel cas elles n'ont lieu que si un rendez-vous a été pris préalablement (auprès de la CMA ou de la mairie),
- soit sans rendez-vous. Elles ont alors lieu de façon systématique une fois par mois.

Permanences sur rendez-vous :

- Bourmont : 1^{er} mardis, de 15h à 17h. Mairie
- Châteauvillain : 2^{es} lundis, de 15h à 17h. Mairie
- Vaux-sous-Aubigny : 2^{es} mardis, de 15h à 17h. Mairie
- Arc-en-Barrois : 2^{es} lundis, de 10h à 12h. Mairie
- Auberive : 3^{es} vendredis, de 10h à 12h. Mairie
- Neuilly L'Évêque : derniers jeudis, de 10h à 12h. Mairie
- Montigny le Roi : derniers vendredis, de 10h à 12h. Maison des services
- Longeau : derniers mercredis, de 10h à 12h. Mairie

Permanences sans rendez-vous :

- ANPE de Langres : 1^{er} mercredis, de 15h à 17h. ANPE
- Chalindrey : 3^{es} lundis, de 15h à 17h. Maison des services
- Fayl-Billot : 3^{es} mardis, de 15h à 17h. Mairie
- Bourbonne les Bains : derniers mardis, de 15h à 17h. Mairie



Un accompagnement personnalisé pour soutenir la création d'entreprise

- **SAINT-DIZIER** - 23, rue du Docteur Mougot - Tél. 0 820 02 52 45 (0,12 €/mn)
- **NOGENT** - 13, place du Général Charles de Gaulle - Tél. 03 25 02 28 10
- **JOINVILLE** - 21, rue Aristide Briand - Tél. 03 25 94 56 10
- **LANGRES** - 2, place Diderot - Tél. 03 25 87 74 00
- **CHAUMONT** - 3, rue Laloy - Tél. 0 820 20 88 35 (0,12 €/mn)
- **BOURBONNE LES BAINS** - 72, Grande Rue - Tél. 03 25 90 15 11



Parce que le monde bouge

cic.fr

Banque CIC Est - Société anonyme au capital de 225 000 000 euros - 31 rue Jean Wengen-Valentin 67000 Strasbourg - 754 800 712 RCS Strasbourg - Banque régie par les articles L511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier - Pour les opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en opérations d'assurance ORIAS 07 026 387 (www.orias.fr), contrats d'assurance souscrits auprès de ACMVIE et ACM IARD et distribués sous la marque CIC Assurances.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

**VOS CLIENTS PRÉFÈRENT TRAVAILLER
AVEC UNE ENTREPRISE EN BONNE SANTÉ.
Ça tombe bien ! Vous êtes bien couvert !**



**"95 %" DES CLIENTS MAAF
recommandent MAAF"**
*Baromètre Assurances 2007 SOFRES

Biorythm, la complémentaire santé à composer vous-même

Avec Biorythm, choisissez la tranquillité d'esprit : dans chaque module, vous choisissez le niveau de garantie qui correspond à vos besoins et à ceux de votre famille. Vous bénéficiez bien sûr des avantages fiscaux de la Loi Madelin.

Choisir la référence qualité prix, c'est aussi choisir les pros de l'assurance des pros.



Pour rencontrer un conseiller en clientèle professionnelle et obtenir gratuitement une étude personnalisée,

appelez le

N° Indigo 0 825 325 350

(0,12 € TTC/min depuis un poste fixe + surcoût selon opérateurs).

www.maaf.fr



la référence qualité prix

PROJET ATANTIQUE - 170001

Vous souhaitez transmettre votre entreprise et votre savoir-faire ?



Entreprises à Reprendre

[http : //www.bnoa.net](http://www.bnoa.net)

**Soyez présents sur Internet
grâce à la Bourse Nationale
des entreprises Artisanales.**

Contactez-nous : Jean-François Polette

tél : **03.25.02.11.77**



MÉTIERS

Revue bimestrielle de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de la Haute-Marne
9, rue Decrès - BP 12053 - 52902 Chaumont cedex 9
Tél. 03 25 32 19 77 - Fax : 03 25 32 89 50
e.mail : chaumont@cma-haute-marne.fr
Directeur de la publication : Patrick VIARD
Imprimerie du Petit-Cloître, Langres • Chaumont



N° ISSN 1242 2428

Prix : 1,52 €